

# DOSSIER DE PRESSE



# AFPCNT

## MIEUX COMPRENDRE, POUR MIEUX PREVENIR



Contact Presse :

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc** - Directrice générale de l'AFPCNT : [ghislaine.verrhiest-leblanc@afpcnt.org](mailto:ghislaine.verrhiest-leblanc@afpcnt.org) - 06 03 71 86 31

**Laurence Bonhomme** - Chargée de communication : [laurence.bonhomme@afpcnt.org](mailto:laurence.bonhomme@afpcnt.org) - 07 82 438 450 / 04 65 26 12 05

**L'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)** est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée fin 2000 pour poursuivre l'action du Comité français de la Décennie Internationale de Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que **centre national de réflexion collective transversale et multirisque sur la problématique des risques naturels et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.**

Elle rassemble des scientifiques, experts, universitaires, élus nationaux et locaux, collectivités territoriales, associations, entreprises ainsi que des représentants de l'État.

Faisant suite à la mission d'expertise sur la culture du risque pilotée Frédéric COURANT publiée en juillet 2021 et au plan ministériel "Tous résilients face aux risques" publié en octobre 2021 par le ministère en charge de l'écologie, l'AFPCNT bénéficie depuis 2022 du soutien du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, afin de relever de nombreux **défis visant à développer la culture du risque et de la résilience face aux risques majeurs en France.**

Ces défis ont notamment donné naissance à un projet associatif national, appelé « sKarabée », lequel est structuré en 5 grandes priorités :

- Priorité n°1. Contribuer à faire du 13 octobre un rendez-vous national incontournable en matière de prévention des risques naturels et technologiques.
- Priorité n°2. Travailler sur la résilience des territoires et des organisations.
- Priorité n°3. Favoriser la montée en compétences des acteurs.
- Priorité n°4. Développer le réseau des acteurs sur les territoires ultramarins.
- Priorité n°5. Poursuivre et développer les réflexions de fond et les actions supports.

Dans ce cadre, l'AFPCNT a pour mission de favoriser la diffusion et la mise en commun des connaissances, des méthodes et des outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes, notamment d'origine naturelle ou technologique, pour le développement de la résilience aux effets de ces catastrophes sur la santé humaine, l'environnement, l'activité

économique, les biens matériels et le patrimoine culturel.

L'Association anime un **réseau d'acteurs impliqués**, tant au niveau national (Métropole et Outre-mer), qu'europpéen et international, en particulier au sein de la francophonie, afin de partager leurs expériences, promouvoir leurs bonnes pratiques et favoriser le dialogue entre ces acteurs.

L'AFPCNT a développé de nombreux outils et actions (ex : quizz, ouvrage sur la mémoire du risque, cahier d'autoévaluation citoyenne, clips de sensibilisation...) en faveur du développement de la culture du risque d'inondation, notamment en collaboration avec la zone de défense et de sécurité sud.

Plus d'infos sur : [Accueil - Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques \(afpcnt.org\)](https://www.afpcnt.org)

Contact Presse :

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc** - Directrice générale de l'AFPCNT : [ghislaine.verrhiest-leblanc@afpcnt.org](mailto:ghislaine.verrhiest-leblanc@afpcnt.org) - 06 03 71 86 31

**Laurence Bonhomme** - Chargée de communication : [laurence.bonhomme@afpcnt.org](mailto:laurence.bonhomme@afpcnt.org) - 07 82 438 450 / 04 65 26 12 05